

5 COMME UNE

23
JANVIER 2018



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

FONTAINE DE VAUCLUSE / SAUMANE DE VAUCLUSE / L'ISLE SUR LA SORGUE / LE THOR / CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE



UNE NOUVELLE COMPÉTENCE :

LA PETITE ENFANCE

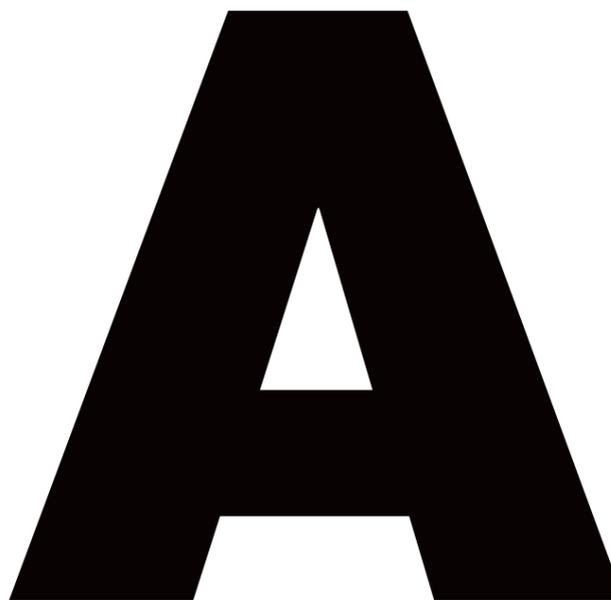
ZAC Saint-Joseph

Collecte et tri des déchets

Un nouveau site internet



- 02** PETITE ENFANCE
- 07** TOURISME
- 08** ÉNERGIE
- 09** ASSAINISSEMENT
- 10** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 12** ENVIRONNEMENT
- 15** COMMUNICATION
- 16** ARCHIVES
- 18** BRÈVES
- 20** CINQ COMMUNES



AVEC L'ARRIVÉE DE LA COMPÉTENCE « PETITE ENFANCE », la Communauté de Communes prend une nouvelle dimension dans son action auprès de ses habitants et dans son rôle au côté de ses communes membres.

Désormais, l'ensemble des structures d'accueil des « tout-petits » sera géré directement par les services communautaires avec la volonté de poursuivre la qualité des services rendus et le souci, grâce notamment à la mutualisation des coûts, de renforcer l'efficacité de sa gestion.

Pour les parents, ce changement sera transparent et n'entraînera aucune modification si ce n'est le règlement des prestations qui se fera par l'intermédiaire de la Communauté de Communes et non plus des mairies.

En outre, ce nouveau mode d'organisation permettra aux familles, sous certaines conditions, de solliciter l'inscription de leurs enfants dans n'importe quelle structure d'accueil du territoire de l'intercommunalité. De même, les parents résidents à Fontaine de Vaucluse ou Saumane de Vaucluse, villages sans lieu d'accueil Petite Enfance, pourront aussi solliciter ce service pour leurs enfants.

Autre nouveauté pour cette année, le lancement de la commercialisation du Pôle d'Activités Saint-Joseph de quinze hectares sur la commune du Thor. Après plusieurs années de préparation, l'accueil de nouvelles entreprises sera possible dès 2019, confirmant ainsi notre ambition de placer le développement économique au cœur de notre projet de territoire.

Enfin, en matière d'attractivité, la création d'un nouveau mode de gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal sous la forme d'un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), adossé à l'ouverture de deux nouveaux bâtiments pour les Offices de Tourisme du Thor et de L'Isle sur la Sorgue, nous permettra d'être plus performants auprès des touristes que nous accueillons et plus efficaces en direction des professionnels du secteur.

L'année 2018 marque une accélération du dynamisme intercommunal et souligne l'engagement de vos élus à construire un territoire plus fort, plus solidaire pour satisfaire aux attentes légitimes de ses habitants.

En ce début d'année, c'est dans cet esprit, que je forme pour chacun d'entre-vous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.



Pierre Gonzalvez
Président
de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président
du Conseil Départemental de Vaucluse.



SERVICES PUBLICS

350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13
Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Fermées les dimanches et jours fériés
Carte d'accès obligatoire

Magazine téléchargeable
Newsletter mensuelle de la CCPSMV sur le site :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andrezejewski-Raynaud / Valérie Canillas / Marie-Laure Courbet
Marion Guien / Patricia Philip / Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert / Patricia Ayme-Allemand
Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COMME UNE # 23 / JANVIER 2018

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication - Pierre Gonzalvez / Responsable de la rédaction : Alain Herrero

Rédaction Service Communication : Nadine Ondel / Services de la Communauté de Communes

Crédits photographiques : CCPSMV / Communes / Evelyne Ramiro / Marc Peyret imagineur

Direction artistique et conception graphique : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr

Imprimé sur papier 100% recyclé par Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue

Distribution : LA POSTE et les services municipaux



Petite enfance

Une nouvelle compétence



L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE a voté en date du 21 septembre 2017, par modification de ses statuts, le transfert de cette compétence, qui a pris effet au 1^{er} janvier. Pour conduire ce changement, un groupe de travail s'est réuni régulièrement en 2017, afin de déterminer les objectifs et poser les enjeux d'un tel changement. Différentes thématiques ont donc été abordés : l'organisation, les ressources humaines, les évaluations financières, le transfert des biens mobiliers et immobiliers, le volet communication...

Désormais, la CCPSMV assure la gestion de ce service. Un accompagnement est mis en place pour faciliter et simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde et pour leur permettre d'inscrire leurs enfants dans toutes les structures d'accueil du territoire. L'objectif est double :

- répondre à l'exigence de simplicité et d'efficacité que les citoyens attendent du service public,
- harmoniser et rationaliser la gestion des structures.



180

places d'accueil réparties dans :

4 crèches collectives **1** crèche familiale **1** jardin d'enfants

316

enfants accueillis par jour par les 106 assistantes maternelles du Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

496

places par jour pour accueillir tous les enfants du territoire

70

nouveaux agents issus des communes de L'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne qui travaillent dans ces structures

5 structures collectives



Crèche des Capucins à L'Isle sur la Sorgue

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30
43 places par jour
14 professionnelles



Crèche des Névons à L'Isle sur la Sorgue

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30
43 places par jour
14 professionnelles



Crèche L'Arlequine au Thor

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 15
35 places par jour
11 professionnelles



Crèche La Sousto De Nineio à Châteauneuf de Gadagne

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 17 h 30 le vendredi
20 places par jour
8 professionnelles



Jardin d'enfants à Châteauneuf de Gadagne

Enfants de plus de 20 mois, accueillis de 8 h à 17 h du lundi au vendredi (sauf mercredi et vacances scolaires)
20 places par jour
5 professionnelles



LE RÔLE DU SERVICE PETITE ENFANCE

- Informations et renseignements sur les différents modes d'accueil
- Inscriptions pour demande de places en crèche ou halte-garderie (pour un futur enfant ou un enfant déjà né)
- Prises de rendez-vous pour connaître l'organisation des établissements collectifs, des crèches familiales et du RAM
- Suivi du dossier de demande d'inscription
- Établissement du contrat d'accueil de l'enfant
- Règlement des factures
- Prise de rendez-vous avec l'animatrice responsable du RAM

SERVICE PETITE ENFANCE
04 13 32 08 08
petite-enfance@ccpsmv.fr

CCPSMV
350 avenue de la Petite Marine
84800 L'Isle sur la Sorgue
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Accueil des 0-6 ans chez les assistantes maternelles agréées

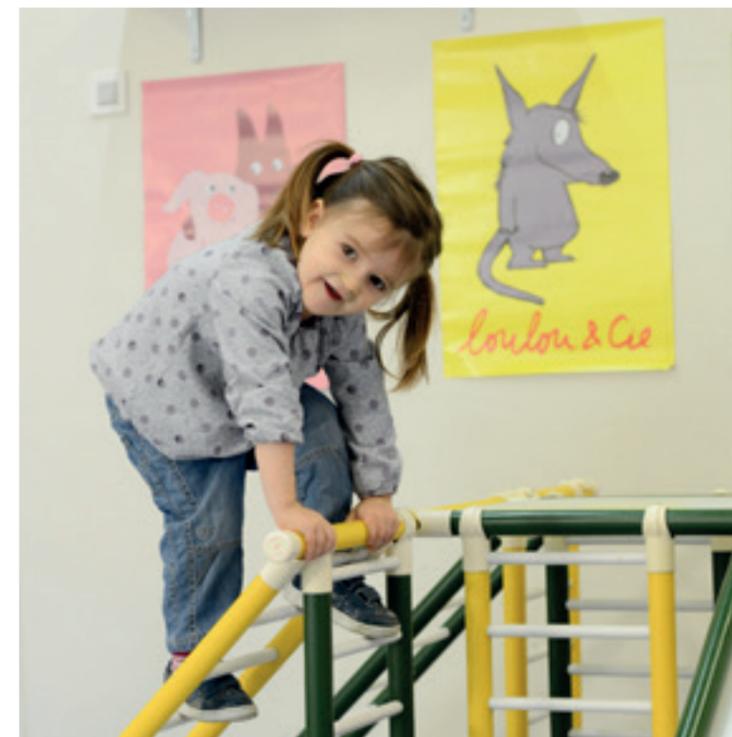


Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Depuis le 1^{er} janvier, le Relais d'Assistants Maternelles (le RAM) est géré par l'intercommunalité en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Le RAM est un complément à l'accueil familial, un lieu d'échanges entre les parents et les professionnelles de la petite enfance. C'est un pôle ressource pour les familles, les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les candidates à l'agrément.

Cet accueil collectif permet aussi aux enfants de se connaître et de tester de nouvelles activités.



Les missions du RAM

- Rencontrer les parents à la recherche d'un mode de garde
- Écouter et faire remonter les besoins des parents et des assistantes maternelles pour l'accueil individuel
- Mettre en place un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants
- Mettre à disposition une documentation spécifique et des réunions à thème
- Informer sur les droits et obligations des parents, des assistantes maternelles, candidates à l'agrément et des gardes à domicile

Le RAM en chiffres

- 1 animatrice responsable
- 106 assistantes maternelles indépendantes pour 316 places
- **Le Thor**
40 assistantes maternelles
123 enfants
- **L'Isle sur la Sorgue**
55 assistantes maternelles
159 enfants
- **Châteauneuf de gadagne**
9 assistantes maternelles
27 enfants
- **Saumane de Vaucluse**
2 assistantes maternelles
7 enfants

RAM

04 13 32 08 05

ram@ccpsmv.fr

CCPSMV
350 avenue de la Petite Marine
84800 L'Isle sur la Sorgue

Sur RDV

mercredi matin : 8 h 30 - 12 h
vendredi après-midi : 13 h 30 - 17 h 30

Sans RDV

mardi et jeudi après-midi
de 13 h 30 à 17 h 30
lundi matin de 8 h 30 à 12 h

Parole d'élue

Laurence Chabaud-Géva
Vice-présidente
déléguee aux transferts de compétences
et mutualisation, Maire de Saumane de Vaucluse

CCPSMV : Vous présidez la commission « transfert de compétences et mutualisation » à la Communauté de Communes. À ce titre, vous avez conduit la mission préparatoire à la prise de la compétence Petite Enfance par l'intercommunalité. Depuis 2014, notre collectivité s'engage dans la prise de nouvelles compétences. Pourquoi une telle démarche ?

LCG : Les collectivités locales (communes et intercommunalités dans le cas présent) sont soumises à une double contrainte : faire face à une réduction sans précédent de leurs moyens suite aux diminutions récurrentes des dotations de l'État tout en apportant une réponse à la demande croissante des habitants en termes de services. Pour assurer un service de qualité, il est donc indispensable que ces compétences soient mutualisées au sein des intercommunalités afin de réaliser des économies d'échelle et disposer des moyens humains suffisants.

CCPSMV : Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes assure la gestion des structures d'accueil de la Petite Enfance. Comment cela se passe-t-il ?

LCG : Désormais, la CCPSMV prend en charge directement la gestion de l'ensemble des structures d'accueil Petite Enfance du territoire : 4 crèches collectives (141 places), 1 crèche familiale (19 places), 1 jardin d'enfants (20 places) et le Réseau des Assistantes Maternelles (106) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'objectif est de laisser plus de choix aux familles en fonction de leurs besoins (horaires, domicile, lieu de travail...) et d'ouvrir ces structures aux parents domiciliés sur les cinq communes de notre intercommunalité, et non plus seulement, sur les trois communes qui disposent d'une structure d'accueil. Dans le temps, il n'est pas exclu d'étudier de nouvelles offres d'accueil sur le territoire.

CCPSMV : Pour les parents, est-ce que cela induit des changements ?



LCG : Je tiens à rassurer les parents pour lesquels ce changement d'organisation n'impactera en rien leur relation avec la structure dans laquelle est accueilli leur enfant. Le personnel sera toujours le même.

Le paiement sera désormais effectué auprès de la Communauté de Communes et non plus auprès de leur mairie. Les règlements seront toujours possibles par internet. Un accueil sera assuré au siège de la communauté de communes tous les jours de la semaine.

CCPSMV : On dit les français plutôt réfractaires au changement. Avez-vous le sentiment que ce processus d'évolution avec la montée en puissance des intercommunalités est désormais irréversible ?

LCG : Les français sont ouverts au changement si on leur en explique les raisons et les gains attendus. Nos administrés se rendent bien compte que les communes regroupées au sein des intercommunalités peuvent réaliser des actions, des investissements, des projets pour le territoire et ses habitants qu'elles n'ont plus les moyens de réaliser seules.

Après l'assainissement, la petite enfance, notre Communauté de Communes assurera dans les prochaines années sans doute d'autres compétences pour lesquelles la mutualisation s'avèrera opportune.

Le challenge à venir est celui d'une meilleure appropriation des citoyens de l'intercommunalité et de ce qu'elle leur apporte en termes de services. Il appartient aux élus de veiller à bien expliquer et rendre compte des actions et projets réalisés.

Oui, je pense que l'intercommunalité est un processus irréversible, comme l'est la construction européenne. C'est à cet échelon que se prennent les décisions stratégiques pour l'avenir de nos territoires. En même temps, la commune demeure le niveau idéal et indispensable pour la proximité avec les citoyens. Faire mieux ensemble !



Un nouvel élan touristique

LE TOURISME, secteur concurrentiel s'il en est entre les territoires, nécessite une évolution permanente de son organisation et de ses initiatives pour pouvoir prétendre occuper une place significative tant sur le plan national qu'international.

Dans le cadre de cette ambition touristique territoriale, une nouvelle structure va être créée prochainement sous la forme juridique d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), qui regroupe l'Office de Tourisme actuel et le service Tourisme de la Communauté de Communes.

Pour ce faire, Xavier Feuillant, directeur de cette nouvelle organisation, a déjà rencontré, depuis quelques semaines, de nombreux acteurs locaux. C'est un véritable travail de co-construction qui est mené en concertation avec les élus, les professionnels et les différentes catégories socio-professionnelles. Cette réflexion est conduite dans le cadre de la stratégie d'attractivité du territoire avec l'appui notamment des services de la CCPSMV.

L'ambition de ce projet consiste à offrir une vitrine touristique plus qualitative avec un effort tout particulier de développement des actions notamment sur les périodes en hors saison. La concertation préalable qui a lieu va permettre de répondre aux attentes des professionnels du tourisme sur notre territoire.

Un investissement particulier sera porté dans le développement du numérique pour harmoniser et développer la communication personnalisée auprès de nos visiteurs.

La Communauté de Communes, très impliquée dans cette démarche, dotera en 2018 l'Office de Tourisme de nouveaux bâtiments (en remplacement des anciens), à L'Isle sur la Sorgue et au Thor, pour un meilleur accueil des visiteurs, répondant aux normes en vigueur pour les personnes à mobilité réduite.



Xavier Feuillant

bénéficie d'une expérience dans le privé et dans le public avec plusieurs postes de direction : 4 ans d'export chez Biomérieux, 7 ans en exploitation chez VVF, 10 ans dans sa propre entreprise de tourisme et 8 ans en Offices de Tourisme et stations de ski dont la dernière à La Plagne.



Le Château de Saumane

Le programme d'animations pour la saison 2017 a connu un vif succès au Château, notamment avec les visites libres ou guidées pour environ 4000 entrées. L'année 2018 reste une année transitoire pour ce lieu puisqu'une réflexion est en cours pour développer un certain nombre d'animations publiques ou à vocation commerciales.

L'ouverture à nouveau du Château de mi-mai à mi-septembre 2018 permettra de découvrir ce patrimoine d'exception, lié à l'histoire des Sade en Provence. L'accent sera mis sur la préparation des équipes et sur l'acquisition d'un matériel plus adapté, afin d'offrir un accueil plus performant.

Le bilan de ces deux saisons va permettre aux équipes de préparer l'avenir.



Un service d'information en faveur de la transition énergétique



Avec plus de 200 personnes sensibilisées en 2017, les administrés ont pu retrouver l'Espace Info Energie à l'occasion de différentes manifestations sur les communes du territoire.

L'organisation d'une visite de site au mois d'octobre à L'Isle sur la Sorgue a également permis de présenter une installation solaire hybride et faire bénéficier d'un retour d'expériences. Enfin, des balades thermiques ont été organisées à Châteauneuf de Gadagne et au Thor en fin d'année pour sensibiliser aux déperditions d'énergie.



Rénovation énergétique de votre logement, passez à l'action !

Partenaire de l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE) depuis 2016, la Communauté de Communes a souhaité proposer aux administrés un service de conseil de proximité sur le thème de l'énergie afin de leur faciliter l'accès à l'information pour la rénovation énergétique de leur logement, tant d'un point de vue technique que concernant les aides financières.

Les permanences

Vous avez un projet de rénovation ou de construction, vous souhaitez changer votre système de chauffage ou installer des énergies renouvelables, contactez votre conseiller Info Énergie et prenez rendez-vous lors des permanences :

- **À L'ISLE SUR LA SORGUE**, tous les 1^{er} vendredis du mois de 14 h à 17 h, dans les locaux de la CCPSMV
350 avenue de la Petite Marine
- **AU THOR**, tous les 3^e mardis du mois de 14 h à 17 h, en mairie
- **À CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE**, sur rendez vous
- **PAR TÉLÉPHONE** : 04 90 74 09 18
- **PAR MAIL** : infoenergie@alte-provence.org



Assainissement Non Collectif : des aides pour réhabiliter votre dispositif

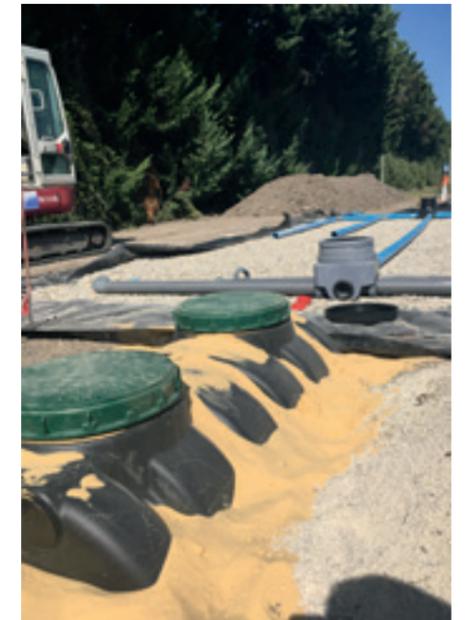
Sur le territoire de la Communauté de Communes, plus de 2000 habitations sont équipées d'un dispositif d'assainissement non collectif car elles ne sont pas raccordées sur le réseau public des eaux usées.

Afin de vérifier le bon fonctionnement de ces installations, la CCPSMV a continué l'action menée par les Services Publics pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC) des communes, rendus obligatoires par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Afin d'inciter à la réhabilitation des dispositifs qui le nécessitent, l'Agence de l'Eau peut attribuer une subvention de 3000 € pour toute installation remise aux normes. Depuis la mise en place de ces aides, ce sont ainsi une centaine de personnes qui en ont profité. Cette mesure est cependant limitée en nombre de bénéficiaires mais aussi dans le temps.

Alors, si votre système n'est pas conforme, n'hésitez pas à contacter le SPANC intercommunal qui vous indiquera les démarches à entreprendre pour bénéficier de cette mesure, validera votre projet et suivra la bonne réalisation des travaux afin de vous délivrer un certificat de conformité.

Service assainissement
04 90 21 43 26
ou lors des permanences
organisées les lundis après-midis
et mercredis matins
dans les locaux de la CCPSMV



Travaux d'assainissement en centre-ville de L'Isle sur la Sorgue



Afin d'éviter d'ouvrir la chaussée à plusieurs reprises, des travaux sur le réseau d'assainissement sont engagés rue Voltaire et rue Molière depuis le 13 octobre, pour une durée de quatre mois, à la suite de ceux réalisés sur le réseau d'eau potable de ces deux rues.

En 2018, avant la reprise de la voirie, ce sera au tour de la rue Denfert Rochereau de voir ses réseaux des eaux usées refaits à neuf. Ces travaux auront lieu en deux phases pour des raisons de maintien de la circulation. Les riverains et les utilisateurs seront informés avant le début du chantier.

Une radio à la découverte d'entreprises

La Radio Des Sorgues (RDS)



Web radio de proximité du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, elle informe la population locale sur les initiatives, les événements, la culture, le patrimoine, les entreprises, les institutions, en diffusant des émissions, des interviews mais également de la musique.

La RDS propose une émission d'information sur le tissu local du secteur commercial et économique : « Ricochets Entreprises » en partenariat avec la CCPSMV et son service développement économique et agricole.

Le vendredi matin, cette émission permet de découvrir une entreprise, un commerce, un artisan, un métier... De l'entreprise high tech à l'artisan, ou de l'agriculteur au commerçant de votre territoire, la palette est riche et variée.



Déco-cadre

Anne Lassias met en valeur tableaux et photographies, en vous proposant des cadres dans une grande variété de couleurs, de styles et de matières.

Son travail de restauratrice consiste également à nettoyer, détacher, estomper les déchirures et les plis, raviver les couleurs des œuvres sur papier. Elle travaille avec les professionnels du monde de l'art, les galeristes, les photographes, les antiquaires, les structures muséales, les collectivités et également les particuliers.

↙ **Mas de la Cigalière - ZA La Cigalière - Le Thor**
04 90 20 77 49 - Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le Palais du Pitchoun

Virginie Murgano gère depuis une dizaine d'années ce dépôt-vente spécialisé dans les vêtements neufs ou d'occasion pour les enfants de 0 à 14 ans. Un grand choix de matériels de puériculture est proposé et un rayon est dédié aux objets neufs. La boutique propose aussi des jouets, des livres, des jeux éducatifs.

↙ **774 route de L'Isle sur la Sorgue - Le Thor**
04 90 02 12 70
Mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h - 15 h à 18 h 30
mercredi, samedi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
fr.facebook.com/lepalaisdupitchoun84/

Giraled

Nathalie Faraud représente cette entreprise qui conçoit, développe et distribue des produits d'éclairage LED. GIRALED se veut à la pointe de la technologie et de l'innovation. Les matériaux utilisés sont tous recyclables et aux normes européennes. Cette entreprise offre les compétences d'un bureau d'études, de techniciens et de commerciaux, ainsi qu'un showroom. Elle travaille en partenariat avec des entreprises pour la partie installation.

↙ **774 route de L'Isle sur la Sorgue - Le Thor**
04 90 31 97 94 - www.giraled.fr

Une des réalisations de Giraled : France Galva à Cavailon

ZAC Saint-Joseph au Thor

Nouvelles phases du projet

- Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement du site
- Plan de communication et de marketing
- Pré-commercialisation des terrains

L'appel d'offres

Les dossiers de consultation entreprises pour l'appel d'offres seront disponibles courant 2018. Pour permettre aux entreprises locales de pouvoir y répondre, l'appel d'offres sera alloti.

La communication

Le plan de communication en vue de la commercialisation des terrains prévoit :

- l'installation d'un panneau d'information 4 m x 3 m le long de la Route Départementale 901
- la création d'un site internet dédié au pôle d'activités Saint-Joseph. Il contiendra un descriptif du projet, le schéma d'aménagement, la disponibilité des différents secteurs (tertiaire, artisanal et industriel), une fiche de candidature pour l'acquisition de terrains, les contacts pour la commercialisation
- un dépliant présentant le projet sera créé et diffusé auprès des communes, prescripteurs
- des manifestations à destination des prescripteurs, de la presse, seront organisées pour faire connaître le projet.

TERRAINS D'ACTIVITÉS À VENDRE

www.za-stjoseph.com



PARC D'ACTIVITÉS SAINT JOSEPH

- 17 ha dédiés aux entreprises
- Démarche labellisation écoparc
- Industrie - Artisanat - Tertiaire

Commercialisation

Communauté de Communes - 06 71 05 85 55
SPL Territoire 84 - 07 86 08 71 74

La pré-commercialisation des terrains

Depuis quelques années déjà, le service développement économique a reçu des demandes d'acquisition de terrains tant artisanaux qu'industriels.

À ce jour, plus de 30 entreprises ont déjà confirmé leur volonté de s'installer sur le site du pôle d'activités Saint-Joseph.



Les informations concernant ce projet seront régulièrement relayées sur www.paysdessorgues.fr
Pour tout renseignement : service développement économique
Jean Outters : 04 90 21 43 19 ou joutters@ccpsmv.fr

Deux forums recrutement en 2018



Compte tenu des résultats encourageants du forum recrutement multi sectoriel 2017 qui s'est déroulé le 11 mai 2017 dans la salle des fêtes du Thor, la Communauté de Communes a décidé de reconduire l'opération en 2018.

Le forum recrutement 2018 prendra en compte les suggestions proposées par les entreprises et les demandeurs d'emploi et devrait se dérouler à L'Isle sur la Sorgue.

À la demande de certaines entreprises, il sera également proposé un deuxième forum plus orienté vers les emplois saisonniers.

Ces manifestations feront l'objet prochainement d'une communication sur le site internet de la Communauté de Communes.

Un Point Emploi sur le territoire communautaire

Depuis le début de l'année 2017, l'association La Clef des Champs gère Le Point Emploi, qui est à la disposition des administrés du territoire de la Communauté de Communes.

Ce service de proximité mis en place suite à une convention entre Pôle Emploi et l'association La Clef des Champs, bénéficie d'un financement de l'intercommunalité et permet de :

- s'inscrire et actualiser sa situation en ligne sur www.pole-emploi.fr
- rechercher et répondre aux offres d'emploi
- créer et éditer un CV
- créer, éditer une lettre de motivation
- créer une messagerie et consulter ses mails.

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 octobre 2017, le Point Emploi a accueilli 210 personnes qui ont effectué 1030 consultations.

Un accompagnement individuel personnalisé est proposé, visant à développer l'autonomie des publics.



Ouvert le matin
au siège de l'association La Clef des Champs
26 boulevard Pons à L'Isle sur la Sorgue
04 90 21 46 50

Les déchèteries intercommunales

Contrôle d'accès



Pour obtenir la carte d'accès :

CCPSMV

350 avenue de la Petite Marine

L'Isle sur la Sorgue

du lundi au vendredi

8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

L'accès est gratuit

pour les particuliers, dans la limite

de 18 passages par an

et de 3 m³ d'apports par jour.

Retrouvez toutes les informations sur www.paysdessorgues.fr



Les déchèteries intercommunales sont équipées d'un contrôle d'accès depuis juin 2016. Ce nouvel outil a permis d'améliorer le service rendu aux usagers et de maîtriser les coûts.

Si vous ne disposez pas encore de votre carte d'accès, rendez-vous au siège de la Communauté de Communes, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Nouvelle signalétique à la déchèterie du Thor - Châteauneuf de Gadagne



Afin d'améliorer la visibilité des consignes de tri, une toute nouvelle signalétique a été installée à la déchèterie du Thor - Châteauneuf de Gadagne. Elle répond aux exigences de l'ADEME en termes de charte graphique et d'information aux usagers. Ces panneaux vont ainsi permettre aux utilisateurs de ce site de déposer plus facilement et plus rapidement leurs déchets triés dans les contenants adaptés.



Recyclage du mobilier



Des nouvelles bennes dédiées à la collecte des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) ont été mises en place dans les déchèteries communautaires, en avril 2017 à la L'Isle sur la Sorgue et en octobre à la déchèterie du Thor-Châteauneuf de Gadagne.

Les déchets acceptés dans cette benne correspondent aux meubles ou partie de meubles, quels que soient le type, le matériau ou l'état. Une fois collectés, les meubles usagés connaîtront une valorisation via le recyclage, permettant une économie de ressources ou une valorisation énergétique sous forme de production de chaleur ou d'électricité.

Ce nouvel équipement a également pour objectif de diminuer les coûts des bennes encombrants, bois, métaux. Il est estimé, grâce au report de flux, une diminution de 12% des encombrants, 30% du bois et 11% des métaux.

Depuis ces installations, ce sont déjà 240 tonnes de mobilier qui ont pu être collectées et valorisées à la déchèterie intercommunale de L'Isle sur la Sorgue et 20 tonnes à celle du Thor-Châteauneuf de Gadagne.



Dans les bacs à couvercle marron, on ne met pas tous les déchets !



Les agents en charge du vidage des conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères résiduelles (bacs à couvercle marron) constatent très fréquemment des incivilités.

Ils sont confrontés à la présence régulière dans ces contenants de déchets recyclables ou volumineux, qui vont même jusqu'à déborder des conteneurs.

Aussi, il est important de rappeler que les matières aisément recyclables tels le verre, les emballages et le papier doivent être triés et que les déchets, comme les végétaux, les cartons, les déchets issus du bricolage, doivent être déposés dans les déchèteries intercommunales.

Collecte et tri des déchets



**Triez vos papiers,
un geste simple et efficace !**

Le geste de tri a été modifié sur le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Désormais, les papiers doivent être glissés dans les nouvelles colonnes à papier.

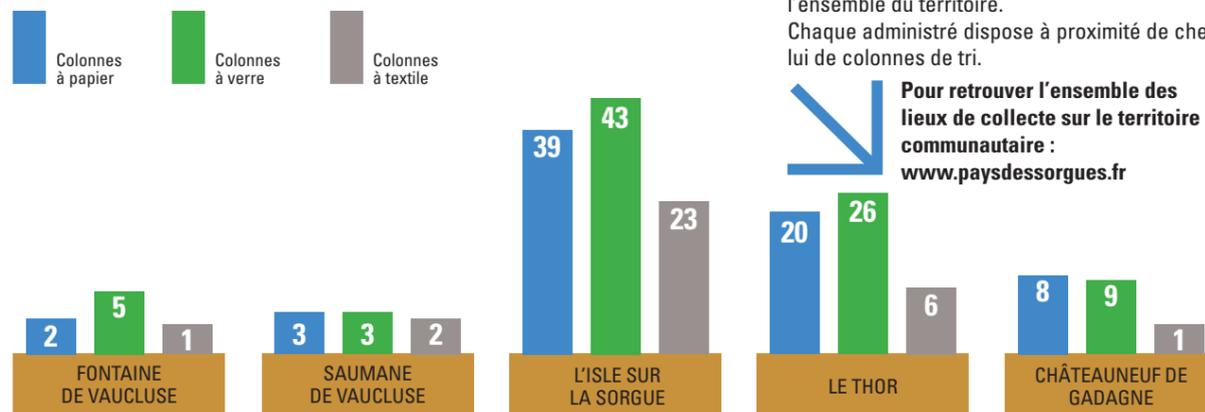
Depuis août 2017, 25 colonnes à papier ont été installées sur ces communes. Celles-ci ont permis de collecter déjà plus de 19 tonnes de papiers. Soit 1,6 kg par habitant sur ces deux communes. Ces tonnages permettront que toutes les 5 tonnes de papiers collectées en plus, un arbre sera planté par la collectivité.

En triant vos papiers, vous favorisez l'économie du recyclage. Les papiers ne sont ainsi plus un déchet, mais deviennent une nouvelle matière première.

Par ailleurs, le modèle d'apport volontaire permet de collecter des papiers d'une meilleure qualité tout en optimisant les coûts de la collecte.

Des colonnes de tri à portée de main

NOMBRE DE COLONNES DE TRI PAR COMMUNE DE LA CCPSMV



Le modèle d'apport volontaire se montre efficace et rentable pour les collectivités. Au cours de l'année 2017, la CCPSMV a étendu et densifié les points d'apports volontaires pour la collecte du papier, du verre et du textile sur l'ensemble du territoire.

Chaque administré dispose à proximité de chez lui de colonnes de tri.

Pour retrouver l'ensemble des lieux de collecte sur le territoire communautaire : www.paysdessorgues.fr

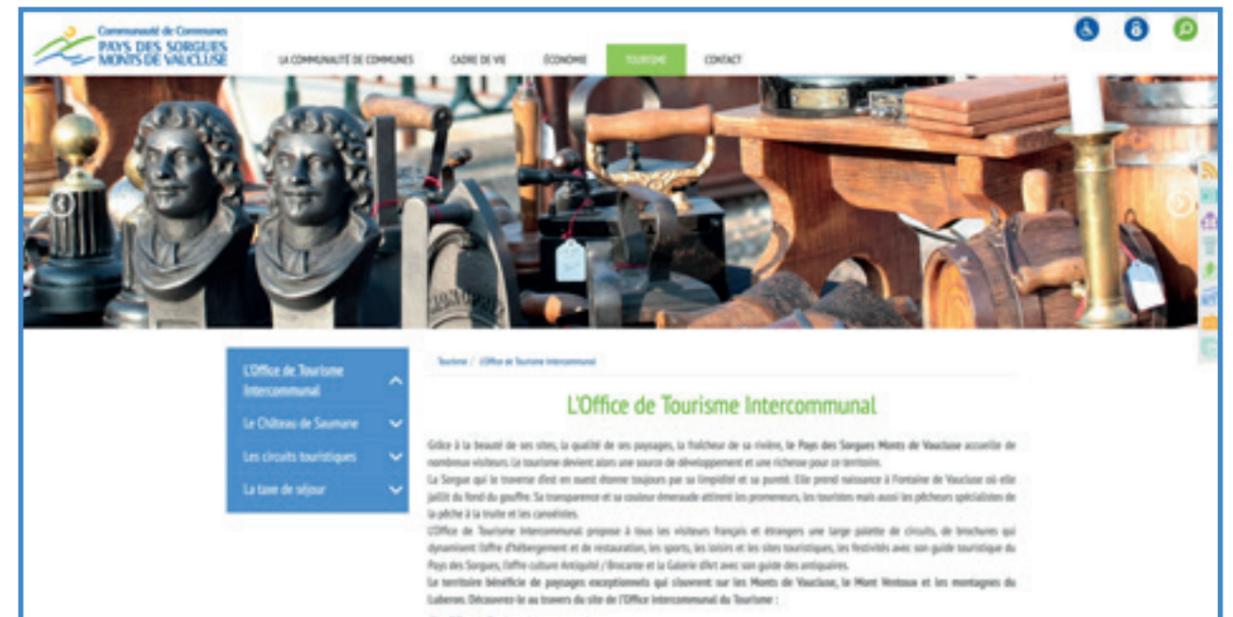
Rapportez vos bouteilles de gaz usagées à un distributeur !

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a renforcé la collecte et la valorisation des déchets de bouteille de gaz par les distributeurs. Les metteurs sur le marché ont l'obligation de les récupérer à titre gratuit, que celles-ci disposent ou non d'une consigne et quel que soit le modèle.

Ramenez vos bouteilles de gaz aux distributeurs, votre geste permettra leur réutilisation et réduira l'utilisation de matières premières pour la fabrication de nouvelles bouteilles.



Trier, c'est donner une deuxième vie à vos produits et permettre la maîtrise du coût de gestion des déchets...



www.paysdessorgues.fr votre nouveau site internet : plus simple, plus efficace, plus complet

Mis en ligne en octobre dernier, le site internet de la Communauté de Communes présente un tout nouveau visage conforme à ce qui se fait de mieux en la matière.

L'évolution des technologies, l'attente des habitants comme des visiteurs, les besoins de notre collectivité nécessitaient une refonte complète du site Internet de la CCPSMV dont la première version remontait à une dizaine d'années.

Le nouveau site Internet s'inscrit dans les normes actuelles de ce type d'outil de communication et présente toute une série de nouveautés parmi lesquelles, pour ne citer que les plus importantes :

- site « responsive », c'est-à-dire adaptable à tous les supports (tablettes, ordinateurs, smartphones...)
- site interactif : utilisation de cartes avec des systèmes de géolocalisation (exemple : pôles de tri, les entreprises des pôles d'activités)
- site permettant le règlement en ligne de certaines prestations (accès déchèteries aux professionnels, taxes d'assainissement, taxes de séjours...)
- site permettant la mise à disposition des élus communautaires d'un espace documentaire sous la forme d'un extranet avec un espace privé
- site alimenté par les services communautaires et piloté par le service communication
- site exhaustif sur la présentation et les modalités d'exercice des compétences de la CCPSMV.

L'exhaustivité n'est pas contraire avec un site épuré privilégiant l'accès rapide à l'information recherchée. Moins de textes mais plus de contenu.

Une base de quatre grandes rubriques d'information :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : il s'agit là d'informations plus institutionnelles (les compétences de la CCPSMV, ses élus, les commissions, les budgets...).

CADRE DE VIE : on y retrouve de nombreuses rubriques très utiles à la vie quotidienne des habitants : les déchèteries, la Sorgue, l'aménagement de l'Espace, la transition énergétique...

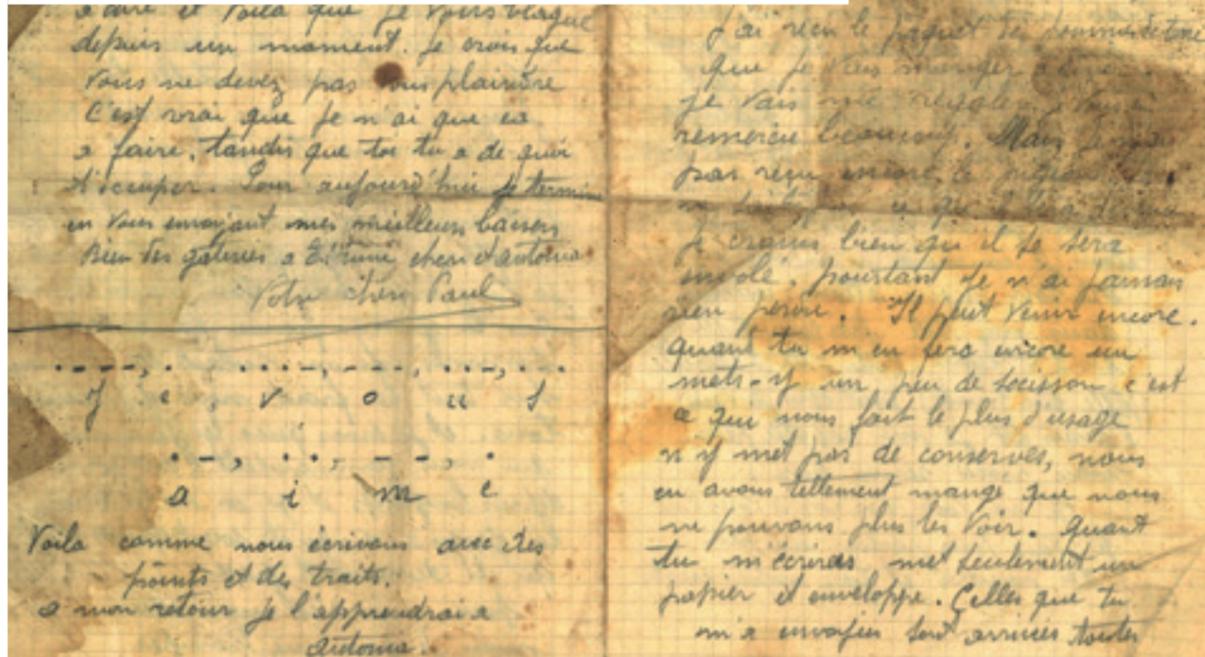
ÉCONOMIE : ici, une double approche en direction des entreprises ou du grand public permet de connaître soit la politique économique et agricole conduite par l'intercommunalité, soit la mise à disposition du fichier complet des entreprises des pôles d'activités avec un système de géolocalisation pour chacune d'entre-elles.

TOURISME : présentation du Château de Saumane, de l'Office de Tourisme Intercommunal mais aussi de la taxe de séjour (qui est concerné, comment la régler...).

Enfin, le site fait le lien avec notamment les sites et les actualités des communes membres de l'intercommunalité ou les sites partenaires tels ceux de l'Office de Tourisme Intercommunal, du SCOT, du Syndicat des Bassins des Sorgues...

Dons

d'archives privées



Depuis septembre dernier, toute personne qui souhaite partager son patrimoine peut signer un contrat de don pour ses documents privés auprès du service des archives. Le donateur décide d'éventuelles restrictions de communication. Ce don peut être sous forme d'originaux ou de copies. Le service des archives peut numériser les papiers, les photographies et les restituer immédiatement. Il sera établi un contrat de don signé par les deux parties : le donateur et la Communauté de Communes.

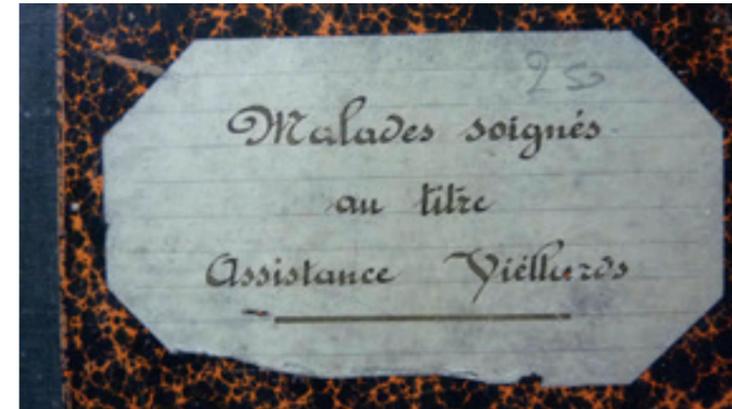
Tous les sujets peuvent être concernés : les histoires des familles, des commerçants et artisans, des travailleurs de nos industries et de nos exploitations agricoles, les anecdotes sur des événements... L'histoire n'est pas seulement celle des Rois et des dynasties, elle est aussi celle des personnes « ordinaires » qui bâtissent tous les jours notre patrimoine de demain.

Un premier don signé en 2017 concerne la correspondance d'un soldat à sa famille de 1914 à 1919 sous forme de copies. La donatrice, Annie Leroux, petite-fille du combattant Paul Mathieu, a communiqué l'ensemble de cette correspondance soit de plus de 500 lettres. Le service des archives a classé, numérisé et réalisé une synthèse. Cette analyse a permis de retracer le parcours militaire et les impressions personnelles d'un homme, à travers son périple de soldat. Dans cette correspondance, Paul enchaîne et décrit les jours dans les tranchées et les jours de repos ; le courrier et les colis sont le seul lien qu'il a encore avec « sa vie d'avant ». Ce lien semble indispensable à sa survie. Il a besoin de vivre le quotidien de son épouse Thérèse, de sa fille Antonia, de son fils Etienne et de sa ferme à travers leurs lettres.



Nous découvrons la vie en temps de guerre, d'un homme simple que rien ne prédestinait à un tel parcours. Durant ces quatre années infernales, il aura vécu « 1000 vies », tour à tour, cuisinier, ordonnance, conducteur de mulet, charpentier... Soldat sur tous les fronts dans divers pays. Ces lettres touchantes sont remplies d'incompréhension, de solitude, d'amertume, de philosophie, d'amour pour ses proches et d'espoir en une paix qui n'arrivera que bien plus tard. Le seul mot d'ordre était de s'en sortir, de retrouver une vie « normale » après cet enfer.

Partenariat avec l'association Memòri



Une convention avec l'association Memòri vient d'être signée afin de mener à bien un travail de dépouillement et de classement d'archives de l'hôpital de L'Isle sur la Sorgue. Ces documents hospitaliers qui constituent une part importante du patrimoine écrit de la commune ont été versés en 2014, par le Centre Hospitalier de L'Isle sur la Sorgue aux archives de la ville.

Aujourd'hui, ce partenariat permet la valorisation de ce fonds d'archives du XIX^e et XX^e siècles. L'Association s'est engagée à dépouiller et à classer selon les consignes de l'archiviste.

Le dépouillement a déjà permis aux chercheurs amateurs de lire des détails sur la vie quotidienne de l'hôpital et du Refuge Benoit. On peut trouver dans les livres de comptes les types et quantités de nourritures commandées, les noms des différents fournisseurs et commerçants locaux, les nationalités ou les types de malades.

D'autres documents plus surprenants comme la correspondance de l'hôpital militaire de L'Isle sur la Sorgue pendant la Première Guerre ou un album de photographies sans identité laissé sûrement par un pensionnaire ou des livres de comptes qui semblent provenir de l'Usine de la famille Benoit dont le frère d'Alphonse Benoit était l'aumônier de l'hôpital.

« MON VIEUX L'ISLE »



Les auteurs, Robert Martin, Sauveur Romano et Jack Toppin, de l'association Memòri ont offert au service des archives leur ouvrage. Ce remarquable livre dévoile des pans entiers de l'histoire de L'Isle sur la Sorgue.

En vente dans les librairies de L'Isle sur la Sorgue (28 €)
Association Memòri
Espace Saint-Antoine 54 Chemin de l'Ecole de Saint-Antoine
84800 L'Isle sur la Sorgue
04 90 20 66 43 - memori84800@gmail.com

| Année 1935. - RÉPERTOIRE | |
|---|--------------------|
| | FILLES de MORTUÉS. |
| Aliments alimentaires. | 1 |
| Haricots. | 5. |
| Lois vert et caudés. | 10. |
| Lois chiche et Lentilles | 13 |
| Sel gros et fin | 16 |
| Huile d'olive et douce | 18. |
| L. de terre - Courges - Oignons | 20. |
| Sucre - Café - Chicorie | 24. |
| Risotaux - Savons | 28. |
| Pournil ^{re} Epicerie - Marmelade | 30. |
| Pro Mage - beurre - Chocolat... etc... | |
| Pournil ^{re} Diverses. (chez le fermier) | 36. |
| Grains.. paille... | 39 |
| Fruits | 43. |
| Viande et article de Boucherie | 46. |

Le Cercle Généalogique de Vaucluse

Il vient de déposer au service des archives des relevés des actes paroissiaux : baptêmes de 1702 à 1726 et de 1774 à 1793. Ces relevés répertorient de manière simple les baptêmes (dates, noms des parents, parrains et marraines) de L'Isle sur la Sorgue. Cela évite la lecture des actes en latin et préserve les registres des manipulations des chercheurs.

Vous pouvez consulter les documents au service des archives les jeudis et vendredis 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 350 avenue de la Petite Marine L'Isle sur la Sorgue

Restaurations et aménagements



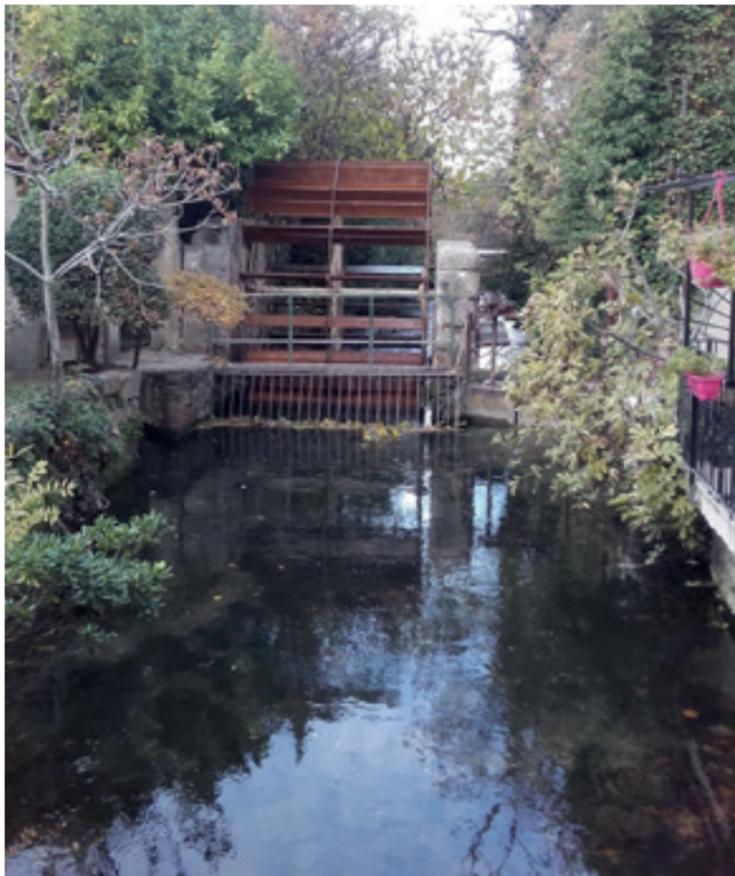
Reprise des enrobés

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a procédé en novembre à la remise en état du revêtement routier au niveau du carrefour des Allées du Mistral et du Sirocco dans la zone d'activités de la Cigalière au Thor.



Élargissement de voie

En décembre, le service voirie a mandaté une entreprise de travaux pour procéder à l'élargissement de la voie d'accès à la future zone d'activités Saint-Joseph au Thor. Cela permettra d'accéder au site en toute sécurité par le côté Est.



Restauration d'une roue

La roue Giraud se trouve au tout début du cours Anatole France à L'Isle sur la Sorgue, sur le canal du moulin vert.

En novembre, l'équipe Sorgues a procédé au changement de l'ensemble des pales de cet ouvrage. Ces dernières commençaient à être très abîmées et cassées par endroit. Ce travail délicat a été réalisé par les agents du service, qui chaque année, consacrent du temps et de l'énergie à la restauration du patrimoine hydraulique.

Plantation de végétaux

Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du cheminement piétonnier, permettant de relier en bord de rivière l'avenue des Sorgues et le collège Jean Garcin à L'Isle sur la Sorgue, une plantation d'arbustes a eu lieu en novembre. Les agents de l'équipe Sorgues ont planté 42 arbustes à fleurs ou à baies. Ces végétaux, en plus d'apporter une plus-value esthétique au site, permettront aux insectes butineurs et oiseaux sauvages de trouver refuge.

Aménagement et reprise des berges de la Sorgue

En 2016, l'équipe Sorgue avait réalisé la restauration des berges de l'îlot au pied des anciens abattoirs de la ville de L'Isle sur la Sorgue. Cet automne, une entreprise de maçonnerie est intervenue pour reconstruire le mur en pierre et reprendre l'escalier.

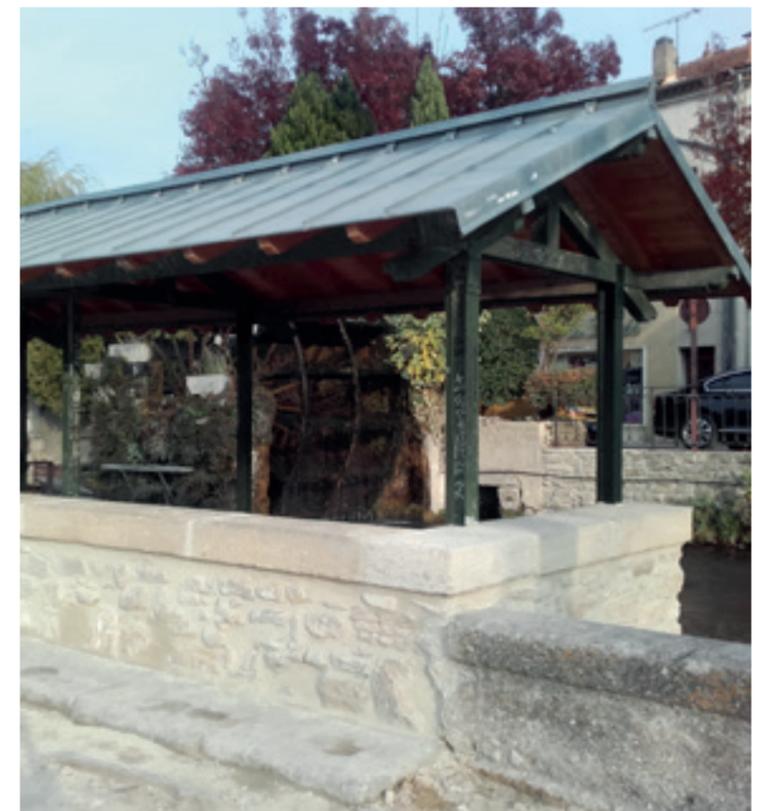
Le mur de berges du quai Frédéric Mistral, au droit de Campredon Centre d'Art à L'Isle sur la Sorgue, vient d'être reconstruit. Après des travaux de mise en sécurité, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a procédé durant l'été à la démolition et la reconstruction de 51 mètres linéaires de mur. Pour finir le chantier et apporter plus de sécurité au site, la CCPSMV a fait réaliser et poser, par une entreprise du territoire, un garde-corps identique à ceux présents dans le centre-ville.



Restauration du lavoir de Ville-vieille

La CCPSMV œuvre tout au long de l'année à la préservation de la Sorgue. Parmi ce patrimoine naturel d'exception, on trouve dans les centres villes de notre territoire, de nombreux lavoirs. Durant les vacances de la Toussaint, une entreprise locale a été retenue par l'intercommunalité pour réhabiliter le lavoir de Ville-vieille situé cours Victor Hugo à L'Isle sur la Sorgue. Les travaux ont consisté à changer quatre poteaux métalliques qui soutiennent la charpente, à décroûter l'ancien enduit, à joindre les pierres et en ajouter si besoin, puis à reprendre les couvertines. Depuis, ce lavoir a retrouvé son aspect d'antan.

▼AVANT ... APRÈS►



En direct des 5 communes



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Le parc de la Chapelle, un cadre idéal !



Le parc de la Chapelle, plongé dans les vignes du plateau de Châteauneuf de Gadagne, offre un cadre idéal pour l'organisation d'événements festifs et culturels. En juin dernier, le Conseil Départemental ne s'y est pas trompé et y a organisé la première édition de « Terroirs en fête », une manifestation de promotion des saveurs et les savoir-faire du Vaucluse ! Le succès a été au rendez-vous et la deuxième édition devrait y être reconduite en juin prochain pour le plus grand plaisir de tous.

2018 marquera surtout le retour au Parc de la Chapelle d'un autre événement majeur pour le territoire : « Jardin d'automne ». Cette manifestation qui sensibilise à la richesse du patrimoine naturel local, à la nécessité de préserver la biodiversité, aux pratiques du jardin naturel décline ces thèmes de manière festive et conviviale... « Le rendez-vous de ceux qui sèment ! ».

Portée par l'association Les Pimprenelles, elle n'avait pas eu lieu ces deux dernières années. Mais sa 5^e édition est maintenant programmée pour le 30 septembre 2018. Outre les nombreux soutiens habituels, la Communauté de Communes, la commune de Châteauneuf de Gadagne et le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME) seront partenaires de cette journée où les thèmes des graines, du sol vivant et des oiseaux de la région seront mis en avant.

Les amoureux de la nature, du jardin, des plantes et tous les curieux peuvent d'ores-et déjà noter ces rendez-vous !

FONTAINE DE VAUCLUSE

vers un classement Grand Site de France



Un Grand Site de France, c'est un équilibre fragile, c'est pourquoi il nécessite une gestion active, de proximité, assurée par une collectivité locale, complément indispensable à la réglementation mise en œuvre par l'État sur les sites classés.

Comment gérer un Grand Site comme Vaucluse ? Comment trouver l'équilibre entre protection et partage avec un public aussi large ? Comment réhabiliter quand le besoin s'en fait sentir ? Comment préserver une authentique vie villageoise et vivre de ses apports ?

En mettant au cœur de nos actions « l'esprit des lieux » dont nous sommes les dépositaires mais aussi les garants ! Nous avons, en toute humilité, inscrits cette ambition dans nos projets ! Aujourd'hui, la Commune seule n'est plus à même de porter cette ambition.

Elle sollicite votre soutien, votre appui ! D'avance merci !



Plus d'infos :
www.grandsitedefrance.com

LE THOR

**Plus belle ma ville !
Vers la redynamisation du centre-ville**



Avec, comme acte fondateur, la restauration du Beffroi et l'aménagement de la circulation sous sa voûte, la redynamisation du centre-ville du Thor est bel et bien engagée. À mi-chemin de la mandature, c'est toute une dynamique urbaine qui porte ainsi ses fruits pour que Le Thor soit une commune où il fait bon vivre.

Pour contribuer à cette redynamisation, plusieurs axes d'action sont privilégiés, notamment la mise en valeur du patrimoine naturel particulièrement lié à la Sorgue, à ses canaux et réaux, la place rendue au végétal avec la plantation d'essences porteuses d'ombrage et créatrices d'îlot de fraîcheur estivale, la mise en avant du patrimoine bâti, avec la poursuite de rénovation des édifices anciens, l'église classée, les remparts, le chemin de ronde, l'accueil en cœur de ville, de plus de manifestations culturelles, sportives et festives.

Ces axes définis à l'issue d'une étude menée en 2016 par un cabinet d'urbanisme, en lien avec le Programme d'Aménagement Solidaire et la CCPSMV, et en concertation avec les Thorois, ont donné lieu à une proposition de nouvel aménagement urbain, séquencé en quatre étapes, sur une période de 4 à 8 ans pour un coût global approximatif de 8 M € TTC. Un projet ambitieux, à valider en fonction de sa faisabilité et de son financement, pour en finalité, un aménagement paysager retrouvé, une circulation apaisée, un cadre de vie valorisé, un accès à la Sorgue facilité et un cœur de ville regagné.

Un programme qui traduit notre volonté d'action pour Le Thor, avec les Thorois : connaître le passé, aimer le présent et préparer l'avenir.

Ce sont là, les vœux que nous partageons avec vous, pour une année à venir riche de bonheur et de sérénité : belle et bonne année 2018 !

L'ISLE SUR LA SORGUE

Le collectif en faveur de l'attractivité du territoire



Lancée en mai dernier en présence de 500 personnes, la démarche d'attractivité de L'Isle sur la Sorgue et de son territoire, dont l'objectif est de mieux développer et promouvoir le territoire tout en renforçant sa qualité de vie, prévoit d'établir en six étapes une stratégie d'attractivité et de développement durable, mais aussi un plan d'action opérationnel de marketing territorial et la création d'une marque partagée avec les acteurs. Le diagnostic a été validé et partagé lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 11 septembre dernier. Le plan d'action opérationnel et la conception d'une marque partagée sont quant à eux en cours de finalisation. En attendant le lancement officiel planifié au printemps 2018, un mouvement puissant s'est établi grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs : institutions, entreprises, associations ou encore particuliers. Et c'est via le réseau des ambassadeurs que l'ambition collective se manifeste avec ardeur et enthousiasme. 210 ambassadeurs se sont à ce jour mobilisés pour participer concrètement au développement du territoire, renforcer leurs réseaux, valoriser leurs talents ou encore proposer un projet qui leur tient à cœur. Vous avez envie de les rejoindre ? C'est possible en vous rendant dès à présent sur www.missa2018.org et en cliquant sur la rubrique « Devenez ambassadeur ». Munis d'un kit de communication, les ambassadeurs seront ainsi dotés d'outils pour valoriser leur territoire et leurs actions. Le 29 janvier, une première rencontre aura lieu pour permettre à chacun de se rencontrer, échanger et découvrir de façon inédite les premières actions de la stratégie.



Plus d'infos :
www.missa2018.org
hello@missa2018.org
04 90 38 77 30

SAUMANE DE VAUCLUSE

Le SCOT



Alors que les voyants de l'économie française repassent au vert en cette fin d'année 2017 et sembleraient redonner confiance aux investisseurs pour revenir en France, notre pays peine à se débarrasser de ses vieilles habitudes technocratiques...

J'en veux pour preuve la dernière réunion du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue) au cours de laquelle les élus de ce territoire ont pu mesurer les incohérences entre une législation rigide et les ambitions de favoriser le développement économique, la création d'emplois et de logements sur notre territoire tout en conservant notre identité et la valeur de nos paysages.

Le SCOT est un document d'urbanisme qui fixe les grandes orientations à moyen et long terme d'aménagement et de développement de notre territoire. Ce document comprend de nombreuses prescriptions qui s'imposent ensuite aux PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) que doivent approuver les communes.

Force est de constater que les services de l'État, et particulièrement ceux du Vaucluse, appliquent la législation sur la lutte contre l'étalement urbain avec une rigueur peu adaptée à nos territoires ruraux, rendant l'exercice d'élaboration de notre SCOT difficile, voire impossible pour concilier les objectifs de développement économique et d'amélioration de l'offre en logements avec ceux de la lutte contre l'étalement urbain.

Nos territoires ruraux sont menacés de perdre à jamais leur identité, au motif de densification à outrance des « dents creuses » dans nos villages, ces mêmes dents creuses constituant souvent des espaces de respiration, espaces verts et potentiels d'équipements publics à venir. Nos territoires ruraux sont également menacés de paupérisation face à des métropoles qui concentrent les investissements, la richesse, les emplois. Alors oui, la simplification administrative est urgente pour libérer toutes les énergies et les potentiels dont dispose pourtant notre territoire !

Laurence Chabaud-Géva
Maire de Saumane de Vaucluse

LA SORGUE, C'EST PAS BIDON !



Ne jetez rien dans la nature
**ENSEMBLE, PROTÉGEONS
NOTRE ENVIRONNEMENT**